

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020369 – AFR 24/008/02

Action complémentaire sur l'AU 84/02 (AFR 24/001/02 du 19 mars 2002) et suivante (AFR 24/002/02 du 28 mars 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer*

## CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS / Nouveau motif de préoccupation : PEINE DE MORT

### GUINÉE ÉQUATORIALE

Felipe Ondó Obiang (h)  
Guillermo Nguema Elá (h)  
le lieutenant-colonel Lorenzo Ondó Elá (h)

### Nouveaux noms :

Domingo Nfá Nvé (h)  
Benito Ntutumu Eyene (h)  
Donato Ondó Ondó (h)  
Angel Ovono Akumbega (h)  
Juan Mbá Esono (h)  
Primo Micha Obiang (h)  
Mariano Ekua Sima (h)  
Pablo Nguema Mba (h)  
Melchor Ndong Modu (h)  
Ángel Ovono Akumbega (h)  
cinq autres personnes

Londres, le 7 juin 2002

Les 18 hommes mentionnés ci-dessus risquent d'être condamnés à mort au terme d'un procès sommaire d'une flagrante iniquité. Leurs peines seront prononcées dimanche 9 juin. S'ils sont condamnés à la peine capitale, il se peut qu'ils soient exécutés peu après.

Leur procès s'est ouvert devant un tribunal civil de la capitale, Malabo, le 23 mai. Le 6 juin, ils ont été reconnus coupable de complot visant à assassiner le chef de l'État, le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de tentative de renversement du gouvernement, et de « rébellion ». Le ministère public a requis la peine de mort à leur rencontre.

Ces hommes n'ont pu se défendre de manière satisfaisante. Au cours du procès, ils ont rétracté leurs « aveux », en affirmant qu'ils leur avaient été arrachés sous la torture. Le tribunal a toutefois ignoré leurs affirmations, alors que certains signes tendaient clairement à indiquer que ces hommes avaient été torturés : ils étaient contusionnés, certains avaient des bras ou des poignets cassés, et plusieurs marchaient avec difficulté.

Ces hommes figuraient au nombre de 144 militaires en service actif, anciens membres des forces armées et civils, parmi lesquels se trouvaient des proches des dirigeants du mouvement d'opposition *Fuerza Demócrata Republicana* (FDR, Force démocrate républicaine), qui ont été jugés pour leur implication présumée dans un complot qui, selon les autorités, visait à renverser le gouvernement et à tuer le chef de l'État. Des dizaines d'entre eux, dont les autres personnes mentionnées dans l'AU 84/02, encourrent aujourd'hui des peines comprises entre vingt et trente ans d'emprisonnement.

Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine de mort, qui constitue une violation du droit à la vie et du droit de ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, tels qu'ils sont proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous inquiet à l'idée que les personnes mentionnées ci-dessus encourrent la peine capitale ;
- indiquez qu'Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine de mort, qui constitue une violation du droit à la vie et du droit de ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, tels qu'ils sont proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et appelez les autorités à ne pas appliquer ce châtiment ;
- demandez instamment que toute condamnation à mort prononcée contre ces hommes soit commuée ;
- dites-vous préoccupé par l'iniquité du procès de ces hommes, et par le fait que le tribunal a ignoré les allégations de la plupart des accusés, qui ont affirmé à l'audience qu'ils avaient été soumis à la torture.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

General Teodoro Obiang Nguema Mbasogo  
Presidente de la República  
Gabinete del Presidente de la República  
Malabo, Guinée équatoriale

**Télégrammes** : Presidente, Gabinete del Presidente,  
Malabo, Guinée équatoriale

**Fax** : + 240 9 3313 / 3334

**Formule d'appel** : *Excelencia*, / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de l'Intérieur :**

Clemente Ngonga Nguema Andema  
Ministro del Interior  
Ministerio del Interior  
Malabo, Guinée équatoriale

**Télégrammes** : Ministro del Interior, Malabo, Guinée équatoriale

**Fax** : + 240 9 2683 / 2688

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre de la Justice :**

Rubén Mayé Nsue Mangué  
Ministro de Justicia y Culto  
Ministerio de Justicia y Culto  
Malabo, Guinée équatoriale

**Télégrammes** : Ministro de Justicia, Malabo, Guinée équatoriale

**Fax** : + 240 9 2115

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Ministre des Affaires étrangères :**

Santiago Nsobeya Efuman  
Ministro de Asuntos Exteriores  
Ministerio de Asuntos Exteriores  
Malabo, Guinée équatoriale

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*